

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 24 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre novembre à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 15 novembre 2023, affichée le 15 novembre 2023.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Thierry CHARLES, Martine PAYAN,
Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Michel BERTE, excusé, a donné procuration à Thierry CHARLES
- Céline JOUIN (présente à partir de 18h15)

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

07 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Objet : Délibération n° 20231124 02
Noël des enfants - Bon d'achat

Pour le Noël des enfants, le maire propose au conseil municipal de renouveler la décision d'accorder un bon d'achat aux enfants de Concoules jusqu'à l'âge de 15 ans.

Ce bon d'achat est disponible au secrétariat de la mairie jusqu'à fin janvier.

Il convient que les parents nouvellement installés à Concoules informent le secrétariat de la mairie de l'état civil de leurs enfants domiciliés sur la commune.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote :

- Approuve la proposition du maire ci-avant exposée.
- Décide d'offrir un bon d'achat aux enfants de Concoules jusqu'à l'âge de 15 ans.
- Décide de fixer le montant du bon d'achat à la somme de 50.00 €.
- Autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote : Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 7

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

